

Conformément à :

- _ la réglementation du Conseil du patrimoine de Montréal (règlements 02-136 et 02-136-1)
- _ la Loi sur les biens culturels (chapitre IV)
- _ l'article 89,5 de la Charte de Ville de Montréal

Le Conseil du patrimoine de Montréal émet un avis :

DEMANDEUR D'AVIS		LIEU VISÉ	
Nom :	Le cabinet du maire et du comité exécutif	Bâtiment ou site visé :	Le Planétarium
Personne contact :		Adresse :	1000, rue Saint-Jacques Ouest
Adresse :		Arrondissement :	Ville-Marie
Arrondissement :		Lot (s) :	
Code postal :		Statut juridique :	
Téléphone :		- Provincial :	
Télécopieur :		- Municipal :	
Courriel :		- Fédéral :	
		Autre reconnaissance :	

NATURE DES TRAVAUX

AUTRES INSTANCES

HISTORIQUE

Le planétarium a été construit en 1966 à l'emplacement du square Chaboillez, créant un îlot circonscrit par les rues Saint-Jacques, de la Cathédrale, Notre-Dame et Peel. Trois éléments composent cet îlot : le parc Chaboillez; le bâtiment lui-même couvre la section centrale de l'îlot, une bande au nord, près de la rue Saint-Jacques; un stationnement occupe la section arrière, au sud près de la rue Notre-Dame. L'édifice est construit selon les plans des architectes David, Barott & Boulva. Le projet est entièrement financé par la brasserie Dow, qui est située du côté sud de la rue Notre-Dame Ouest, et dont les bâtiments principaux sont de part et d'autre de la rue Peel.

Trois projets de planétarium ont précédé la construction du bâtiment au square Chaboillez. Un premier, en 1936, était présenté par M. Morgan, directeur de l'Université McGill qui proposait la construction d'un planétarium dans le parc Maisonneuve près du Jardin Botanique. Celui-ci, bien qu'il ait été présenté au comité exécutif de la ville, a été abandonné. Le second projet subvient en 1949 avec un planétarium-théâtre

érigé sur le mont Royal. Puis, en 1962, un projet est dirigé par Pierre Gendron, antérieurement doyen de la faculté des sciences à l'Université d'Ottawa et alors vice-président de la Brasserie Dow. Le projet est de construire un planétarium sur le toit de l'usine d'embouteillage de la brasserie, à l'angle sud-ouest des rues Notre-Dame et Peel. Ce projet sera rejeté à cause de problèmes techniques et structuraux considérables.

Mais M. Gendron, maintenant président de la brasserie, présente, en 1964, le projet du Planétarium Dow entièrement financé par la brasserie et qui sera par la suite offert à la ville de Montréal. La construction du bâtiment est évaluée à 1 250 000 \$. Il propose une salle de 400 sièges surmontée d'un dôme de 85 pieds de diamètre (65 pieds intérieur pour la projection) et de 52 pieds de hauteur. On retrouve à l'intérieur une murale en trois panneaux d'inspiration astronomique, œuvre de l'artiste montréalais Jacques de Tonnancour. Le planétarium reçoit en don de la Hollande, un cadran solaire en 1968 et de la part de la communauté polonaise du Canada, en 1975, une statue de Nicolas Copernic. Ces deux éléments sont placés devant l'entrée du bâtiment.

Le planétarium se veut une construction très moderne, tout particulièrement dans les techniques de projections. Le « planétaire » qui provient de l'entreprise allemande Carl Zeiss est un instrument à deux têtes, 7 moteurs et 150 projecteurs de plus de 2 tonnes et aurait coûté un demi million de dollars en 1965. Il est le premier à être installé en Amérique du Nord.

Il existe assez peu de planétarium au monde; seulement 30 sont construits au moment de l'ouverture de celui-ci qui était alors le seul au pays. Plus d'une douzaine ont été construits depuis au Canada.

Suite à l'ouverture en avril 1966, le planétarium sera ouvert de façon continue et offre des présentations sans cesse renouvelées. Une rénovation du matériel technique a eu lieu en 1986.

Depuis quelques années, des projets de constructions d'un nouveau planétarium situé près du Jardin botanique circulent. Aucun projet concret n'a encore été présenté. On y lierait la société Alcan comme partenaire pour la construction.

ANALYSE DU PROJET

Importance de la brasserie Dow, mécène de ce projet : La brasserie Dow était, en 1966, parmi les grands brasseurs à Montréal avec Molson. Leur implication dans ce projet, la construction d'un équipement scientifique de cette nature offerte à la ville, est unique.

Importance de la firme d'architectes : La firme David, Barott et Boulva sera, dans les années qui suivent, impliquée dans la construction de grands projets à Montréal, tels les théâtres Maisonneuve et Port Royal liés à la Place des arts, la Banque Canadienne Nationale à la Place d'armes (1965-67) et le Palais de Justice (1971).

Rareté de l'équipement : Le planétarium Dow est construit utilisant les technologies les plus avancées pour l'époque. Aussi, il n'existait, alors, dans le monde qu'une trentaine de ces installations.

Avenir du planétarium au square Chaboillez : Le projet de déplacement du planétarium dans l'est de la ville se pose déjà, en 1987, alors qu'on examine la possibilité de le loger dans l'aréna Maurice Richard, puis, en 1992, suite à l'ouverture du Biodôme dont la présence renforce la concentration des équipements scientifiques de la ville dans ce quartier. On parle alors de le loger dans le centre Pierre-Charbonneau ou encore de construire un nouvel édifice près du Biodôme. Depuis quelques années, on discute de la possibilité de construire un nouveau planétarium près du Jardin botanique.

Identifié au chapitre de l'arrondissement de Ville-Marie du Plan d'urbanisme de Montréal comme un secteur de planification détaillée de portée locale; secteur numéro 12 : Square Chaboillez, le planétarium est une problématique considérable au réaménagement du square, son maintien, la réutilisation ou encore même la démolition du bâtiment. Ces derniers modifient la planification urbanistique qui peut y être faite.

Réutilisation/recyclage : L'édifice du planétarium apparaissait dans une perspective de développement de l'École de technologies supérieures, élaborée en lien avec la transformation des immeubles de la Brasserie. Est-ce que le bâtiment pourrait répondre à certains besoins de l'ÉTS? Une étude visant à examiner le potentiel de réutilisation de l'édifice devra être menée.

Archéologie : Une analyse du potentiel archéologique a été réalisée, par l'Équipe patrimoine archéologique de la Direction du développement urbain à la Ville de Montréal. Elle conclue que compte tenu des emprises des installations d'une ancienne gare, des perturbations générées par l'ouverture de la rue Peel, de l'emprise de l'autoroute Ville Marie et de fouilles antérieures qui montrent un tissu archéologique fortement dérasé à la hauteur de la rue Notre-Dame, qu'il n'y a pas lieu d'avoir une intervention archéologique dans l'emprise du terrain du planétarium.

Avis du Conseil du Patrimoine de Montréal

Le Conseil du Patrimoine de Montréal considère l'intérêt de cet édifice et de son équipement et recommande donc qu'une étude soit entreprise pour établir l'intérêt patrimonial réel de ce bien en regard :

- de son histoire et du lien de cet équipement avec la brasserie Dow,
- de son appartenance à l'architecture moderne,
- de son intérêt comme équipement scientifique.

Aussi, il serait nécessaire de se pencher sur le potentiel de réutilisation de l'ensemble du bâtiment, dans le cadre du projet de réaménagement du Square Chaboillez.



La Présidente

Date : 1^{er} février 2005